Sommaire du statut de l'espèce du COSEPAC

sur le

Sclérophore givré Sclerophora peronella

Population de l'Atlantique Population du Pacifique

au Canada

Population de l'Atlantique – PRÉOCCUPANTE Population du Pacifique – DONNÉES INSUFFISANTES 2014

COSEPAC

Comité sur la situation des espèces en péril au Canada



COSEWIC

Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada

Les sommaires du statut de l'espèce du COSEPAC sont des documents de travail servant à déterminer le statut des espèces sauvages au Canada que l'on croit en péril. On peut citer le présent document de la façon suivante :

COSEPAC. 2014. Sommaire du statut de l'espèce du COSEPAC sur le sclérophore givré (*Sclerophora peronella*) au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. xxii p. (www.registrelep-sararegistry.gc.ca/default_f.cfm).

Note de production:

Le COSEPAC remercie Robert Cameron d'avoir rédigé le sommaire du statut de l'espèce sur le sclérophore givré (*Sclerophora peronella*) au Canada, en vertu d'un contrat avec Environnement Canada. La supervision et la révision du sommaire ont été assurées par David Richardson, coprésident du Sous-comité de spécialistes des mousses et lichens du COSEPAC.

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires, s'adresser au :

Secrétariat du COSEPAC a/s Service canadien de la faune Environnement Canada Ottawa (Ontario) K1A 0H3

Tél.: 819-938-4125 Téléc.: 819-938-3984 Courriel: COSEWIC/COSEPAC@ec.gc.ca http://www.cosepac.gc.ca

Also available in English under the title COSEWIC Status Appraisal Summary on the Frosted Glass-whiskers Sclerophora peronella in Canada.

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2014. N° de catalogue CW69-14/2-45-2015F-PDF ISBN 978-0-660-23209-6



Sommaire de l'évaluation - novembre 2014

Nom commun

Sclérophore givré - population de l'Atlantique

Nom scientifique

Sclerophora peronella

Statut

Préoccupante

Justification de la désignation

Ce minuscule lichen calicioïde est rare dans la majeure partie de son aire de répartition mondiale; au Canada, treize occurrences sont présentes en Nouvelle-Écosse. Ce lichen n'est observé que sur le bois parfait exposé de vieux érables rouges dans des milieux humides ou dans des milieux secs. La principale menace est la perte d'habitat et l'enlèvement des arbres liés à la récolte accrue de bois franc de milieux secs et de bois franc de qualité inférieure de milieux humides pour la production d'énergie utilisant la biomasse, le bois de chauffage et d'autres produits. Une seconde menace est le renversement par le vent de vieux érables causé par le nombre croissant de phénomènes météorologiques extrêmes liés aux changements climatiques.

Répartition

Nouvelle-Écosse

Historique du statut

Espèce désignée « préoccupante » en mai 2005. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2014.

Sommaire de l'évaluation - novembre 2014

Nom commun

Sclérophore givré - population du Pacifique

Nom scientifique

Sclerophora peronella

Statut

Données insuffisantes

Justification de la désignation

Ce minuscule lichen calicioïde n'a été observé qu'à deux sites en Colombie-Britannique. L'occurrence dans le bassin de la rivière Skeena n'a pas été retrouvée lorsque le site a été revisité. Une autre occurrence a été signalée par la suite près de la rivière Albert, en Colombie-Britannique, tout juste au sud du parc national Kootenay. Depuis, d'importantes activités de recherche n'ont pas relevé d'autres sites pour ce lichen en Colombie-Britannique. La niche écologique précise occupée par la population du Pacifique de ce lichen n'est pas comprise.

Répartition

Colombie-Britannique

Historique du statut

Espèce étudiée en mai 2005 et classée dans la catégorie « données insuffisantes ». Réexamen et confirmation du statut en novembre 2014.



COSEPAC Sommaire du statut de l'espèce

Population de l'Atlantique (unité désignable 1) Population du Pacifique (unité désignable 2)

Population de l'Atlantique (unité désignable 1)

Sclerophora peronella Sclérophore givré – population de l'Atlantique	Frosted Glass-whiskers – Atlantic Population
Historique du statut	
Espèce désignée « préoccupante » en mai 2005. Réexar	nen et confirmation du statut en novembre 2014.
Preuves (préciser le cas échéant)	
Espèce sauvage	
Changement quant à l'admissibilité, à la taxinomie désignables :	ou aux unités oui □ non ⊠
Aire de répartition	
Changement de la zone d'occurrence :	oui ⊠ non □ inc. □
Changement de l'indice de zone d'occupation (IZO) :	oui ⊠ non □ inc. □
Changement du nombre de localités* actuelles connues de localités de l	
Nouvelles données importantes issues de relevés :	oui ⊠ non □
Explication:	
Zone d'occurrence et indice de zone d'occupation (IZO)	
L'indice de zone d'occupation et le nombre de localités co Nouvelle-Écosse.	nnues du <i>Sclerophora peronella</i> ont augmenté en
Dans le rapport de situation du COSEPAC de 2005, l'IZO des sites occupés par l'espèce. Depuis, 11 nouvelles occu au lac Misery, dans le comté de Shelburne, ainsi qu'à Fra rivière Moose et au lac MacPhail, dans le comté de Halifax Pepper aux chutes Jordan, aussi dans le comté de Shelbu le comté de Lunenburg. Lorsqu'on utilise la méthode fonc celui-ci demeure inférieur à 1 km². Toutefois, lorsqu'on utilisune grille à mailles de 2 x 2 km (IUCN, 2011), l'IZO passe	rrences ont été découvertes par Frances Anderson aney Corner, par Tom Neily au lac Mulgrave, à la s, par Rob Cameron au lac Wentworth et par Chris rne, et par Frances Anderson à l'anse Deep, dans dée sur la superficie des sites pour calculer l'IZO, se le système actuellement recommandé fondé sur
Nouvelles données importantes issues de relevés	
Les premières découvertes de cette espèce ont été faites secs. Depuis la dernière évaluation du COSEPAC, de nou	

Nouvelle-Écosse. Dans le cadre de ces activités, le *S. peronella* a été découvert dans des milieux humides boisés. Frances Anderson et Tom Neily ont fait des efforts concertés pour repérer cette espèce durant leurs fréquents relevés des lichens en Nouvelle-Écosse, et ont effectué des recherches sur au moins 60 sites, tandis que 15 autres sites ont été examinés par Robert Cameron et Troy McMullin. Ce dernier a aussi effectué des recherches dans le parc national Kejimkujik, où il a trouvé une autre espèce de *Sclerophora*, mais pas le *S. peronella*. On sait maintenant que ce lichen ne se trouve que sur des arbres présentant des dommages qui permettent l'exposition du duramen et qui offrent de petits espaces que le lichen peut coloniser. Dans de telles situations, de 1 à 5 % des arbres d'un site qui sont endommagés de cette façon peuvent être colonisés par le *S. peronella*. Ce lichen est présent dans les milieux secs et humides, mais il est plus courant dans les milieux humides, où sa présence était inconnue jusqu'aux derniers relevés. Steven Selva, qui avait fait les découvertes initiales mentionnées dans le rapport de situation précédant, a confirmé la présence de l'espèce au lac Misery et à Franey Corner.

Stephen Clayden et Steven Selva ont récemment procédé à des collectes intensives de lichens calicioïdes (Caliciales) dans des cédrières du Nouveau-Brunswick, mais n'ont pas trouvé le *S. peronella* (Clayden et Selva, comm. pers.). Des collectes de Caliciales ont aussi été effectuées par Claude Roy, de l'Université Laval (Québec). Un spécimen recueilli dans les Laurentides a été identifié par Steven Selva comme étant le *S. nivea*, une espèce étroitement apparentée au *S. peronella*.

Partout où l'on trouve ce lichen, il n'est présent que sur un très faible nombre d'arbres (< 6), habituellement sur un ou deux, par site, et les occurrences sont fortement éparses dans son aire de répartition.

* Utiliser la définition de « localité » de l'UICN.

Information sur la population		
Changement du nombre d'individus matures :	oui 🖂	non ∐ inc. ∐
Changement de la tendance de la population totale :	oui 🗌	non ☐ inc. ⊠
Changement quant à la gravité de la fragmentation de la population :	oui 🗌	non ☐ inc. ⊠
Changement de la tendance de la superficie et/ou de la qualité de l'habitat :	oui 🖂	non
Nouvelles données importantes issues de relevés :	oui 🖂	non 🗌

Explication:

Changement du nombre d'individus matures

Le rapport de 2005 du COSEPAC indiquait la présence d'un grand thalle de *Sclerophora peronella* sur deux arbres situés dans une forêt ancienne de feuillus de milieux secs en Nouvelle-Écosse.

De nouvelles découvertes ont eu lieu en 2013, au lac Misery, au lac Mulgrave, à Franey Corner, aux chutes Jordan, à l'anse Deep, à la rivière Moose, au lac MacPhail, au lac Veitchs, au lac Whites et au lac Wentworth (voir la figure 2 et le tableau 1).

Au ruisseau du lac Misery, le lichen était présent sur six érables dans un marécage boisé mixte. Cette forêt était composée d'érables rouges (*Acer rubrum*) matures et de sapins baumiers (*Abies balsamea*).

À un autre site du lac Mulgrave, dans le comté de Halifax, le lichen était aussi situé dans un milieu humide boisé à sapin baumier et à érable rouge. Bien que ces arbres ne soient pas très grands, ils pourraient être assez vieux dans ces milieux humides où l'on présume que la couverture forestière n'a pas été perturbée depuis longtemps.

À Franey Corner, l'hôte du lichen, un érable rouge, était situé dans la zone inondable d'un ruisseau pérenne, près du bord du cours d'eau. Cet arbre se trouvait dans une forêt mixte à pruche et à chêne.

Au site à proximité du lac Wentworth, dans le comté de Shelburne, confirmé après l'examen de la composition des spores et des apothécies du lichen, l'habitat était semblable à celui des autres sites récemment trouvés.
Explication:
Changement de la superficie de l'habitat
On sait maintenant que ce lichen peut être présent dans des forêts anciennes de feuillus de milieux secs et sur de vieux arbres feuillus situés dans des marécages. Par conséquent, la superficie d'habitat dans laquelle l'espèce peut se trouver a augmenté. Il avait déjà été établi que l'espèce poussait sur le « duramen exposé », ce qui correspond aux nouvelles découvertes en Nouvelle-Écosse. Les thalles de <i>S. peronella</i> se trouvent dans des zones protégées, loin des facteurs de stress environnemental. Sur les quatre arbres où le <i>S. peronella</i> a été observé au lac Misery, dans le comté de Shelburne (Nouvelle-Écosse), le tronc comportait une fêlure majeure. À la même localité, un autre thalle était présent sur un très vieil érable rouge fendu à la base, et dont l'autre côté était pourri. Un autre site, à quelque 500 ou 800 m au nord de ces arbres, était un marécage plus dégagé, mais offrant un milieu semblable. Encore là, le <i>S. peronella</i> se trouvait sur le duramen exposé, à l'abri des éléments.
Menaces
Changement de la nature ou de la gravité des menaces : oui ⊠ non □ inc. □
Explication:
Les principales menaces qui pèsent sur le <i>S. peronella</i> sont l'exploitation forestière et la perte de vieux érables hôtes causée par des processus naturels.
Le Sclerophora peronella est menacé par l'exploitation forestière dans les régions non protégées. La production d'énergie utilisant la biomasse en Nouvelle-Écosse aura pour effet d'accroître la pression exercée par la récolte sur ce qu'on considère souvent comme étant de vieux arbres feuillus de faible qualité. Une nouvelle centrale vise d'ailleurs à produire 4 % de l'énergie consommée en Nouvelle-Écosse (Erskine, 2013). La récolte d'érables rouges matures dans les milieux secs et les marécages boisés entraînera vraisemblablement une réduction de la quantité de substrat propice au S. peronella et de la qualité de son habitat. Les nouvelles occurrences découvertes aux lacs Misery et Wentworth, dans le comté de Shelburne, pourraient se voir attribuer une protection puisqu'elles sont situées sur des terres visées par des projets de réserves naturelles.
Le <i>S. peronella</i> pousse sur des arbres qui ont été endommagés par des processus naturels et, donc, affaiblis. De tels arbres sont menacés par les phénomènes météorologiques violents, dont on prévoit l'augmentation à l'avenir. Ces arbres ou leurs voisins pourraient être renversés par le vent, ce qui entraînerait la mort du lichen, aussi menacé par les changements du microclimat dans son milieu immédiat. Toutefois, si les phénomènes météorologiques ne sont pas trop violents, les arbres pourraient être endommagés sans être renversés, ce qui aurait pour effet d'accroître la quantité d'habitat colonisable par le sclérophore givré.
Le Sclerophora peronella colonise le duramen exposé des arbres, qui offre de petits espaces protégés propices à l'espèce. Les vieux arbres qui présentent déjà des fêlures dans les couches protectrices d'écorce externe et de cambium sont vulnérables aux dommages causés par les insectes, les infections fongiques menant à la mort et à la décomposition générale, ce qui peut aussi mener à une perte d'habitat pour le lichen.
Protection
Changement dans la protection actuelle : non ⊠ oui □

Explication:		
L'espèce figure maintenant sur la liste de la LEP, et un plan de gestion a été préparé et publié à son sujet. Dolus, les deux occurrences historiques en Nouvelle-Écosse sont situées dans des aires protégées, et deu des nouvelles occurrences sont situées sur des terres visées par des projets de réserves naturelles qui fo l'objet d'un moratoire en matière de récolte. Ces sites pourraient devenir officiellement protégés en 2015		
L'occurrence de l'anse Deep est située sur un terrain appartenant à Conservation de la nature Canada, et jouit donc déjà d'un degré de protection.		
L'occurrence de Franey Corner est située sur le bord d'un cours d'eau, sur des terres privées, où des zone tampons riveraines doivent être respectées. Cependant, on autorise une certaine récolte dans ces zone tampons, et la loi à cet égard tend à ne pas être respectée ni appliquée.		
Les nouvelles occurrences des lacs Mulgrave et MacPhail, dans le comté de Halifax (Nouvelle-Écosse), sont toutes deux situées sur des terres de la Couronne, et la nouvelle occurrence de la rivière Moose est située sur des terres privées; elles ne sont donc pas protégées actuellement.		
Immigration de source externe		
Changement quant à l'immigration de source externe constatée : oui ☐ non ☐		
Explication:		
L'immigration en provenance d'autres populations est très peu probable.		
An also a man diada.		
Analyse quantitative		
Changement quant à la probabilité de disparition du pays : oui ⊠ non ∐ inc. ∐		

Détails :

De nouvelles occurrences ont été découvertes, ce qui devrait réduire la probabilité de disparition du pays de l'espèce. Aucune analyse quantitative n'a été effectuée jusqu'ici.

Sommaire et autres points à examiner [p. ex. activités de rétablissement]

Un plan de gestion du *S. peronella* en Nouvelle-Écosse a été élaboré (Environnement Canada, 2011). En outre, une équipe de rétablissement des lichens en Nouvelle-Écosse (Nova Scotia Lichen Recovery Team) a été formée, et tient des réunions annuelles pour passer en revue les espèces auxquelles le COSEPAC a attribué un statut.

Le principal objectif du plan de gestion du sclérophore givré consiste à maintenir les occurrences actuelles et toute nouvelle occurrence en Nouvelle-Écosse. Il est reconnu que la coupe à blanc entraîne une perte totale d'habitat et, donc, l'élimination de l'ensemble des individus. Toutefois, les activités de coupe sélective dans les forêts anciennes, ou toute activité industrielle à proximité, pourraient altérer les conditions de manière à ce qu'elles ne soient plus propices au sclérophore givré.

Les stratégies globales du plan de gestion visent à assurer une protection adéquate de l'habitat et à déterminer si d'autres occurrences existent en Nouvelle-Écosse. Pour y parvenir, il a été proposé que les gestionnaires des réserves naturelles limitent les activités à proximité des sites connus du *S. peronella*, que les arbres hôtes fassent l'objet d'un suivi tous les cinq ans pour confirmer la persistance du lichen, que le nombre d'apothécies soit consigné à chaque site, et que des experts qui connaissent bien l'espèce

entreprennent des inventaires en vue de trouver de nouvelles parcelles d'habitat. Les arbres hôtes ont fait l'objet d'un suivi en 2008 au mont Sugarloaf, et la présence du lichen y a été constatée (Robert Cameron, comm. pers.). L'aménagement d'un nouveau sentier au mont Sugarloaf a d'ailleurs été mis en œuvre de manière à éviter l'habitat du *S. peronella*. Les experts des lichens en Nouvelle-Écosse ont accru leurs recherches de l'espèce, mais ce ne sont pas tous les sites examinés qui sont convenables (p. ex. marécages à épinette noire et à mélèze, promontoires côtiers). En effet, jusqu'à récemment, le microhabitat propice à l'espèce n'était pas bien connu.

RÉSUMÉ TECHNIQUE 1 – POPULATION DE L'ATLANTIQUE

Sclerophora peronella

Sclérophore givré – population de l'Atlantique

Frosted Glass-whiskers – Atlantic Population

Répartition au Canada : Nouvelle-Écosse

Données démographiques

Durée d'une génération (généralement, âge moyen des parents dans la population; indiquer si une méthode d'estimation de la durée d'une génération autre que celle qui est présentée dans les lignes directrices de l'UICN [2008] est utilisée)	
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] du nombre total d'individus matures?	On ne sait pas
Pourcentage estimé de déclin continu du nombre total d'individus matures sur [cinq ans ou deux générations]	Inconnu
Pourcentage [observé, estimé, inféré ou présumé] de [la réduction ou l'augmentation] du nombre total d'individus matures au cours des [dix dernières années ou trois dernières générations]	
Pourcentage [prévu ou présumé] de [la réduction ou l'augmentation] du nombre total d'individus matures au cours des [dix prochaines années ou trois prochaines générations]	
Pourcentage [observé, estimé, inféré ou présumé] de [la réduction ou l'augmentation] du nombre total d'individus matures au cours de toute période de [dix ans ou trois générations] couvrant une période antérieure et ultérieure	
Est-ce que les causes du déclin sont clairement réversibles et comprises et ont effectivement cessé?	Non
Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre d'individus matures?	Probablement pas

Information sur la répartition

Superficie estimée de la zone d'occurrence	< 24 500 km ²
Indice de la zone d'occupation (IZO) (Fournissez toujours une valeur selon la grille de 2x2).	60 km²
La population totale est-elle très fragmentée?	Non
Nombre de localités*	13
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] de la zone d'occurrence?	Non
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] de l'indice de la zone d'occupation?	Non
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] du nombre de populations?	Non
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] du nombre de localités?	Non
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] de [la superficie, l'étendue ou la qualité] de l'habitat?	Oui – II y a un déclin continu de la superficie des forêts anciennes en Nouvelle-Écosse
Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre de populations?	Probablement pas
Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre de localités?	Non

^{*} Voir Définitions et abréviations sur le <u>site Web du COSEPAC</u> et <u>IUCN (2010)</u> pour obtenir davantage d'information sur ce terme.

Y a-t-il des fluctuations extrêmes de la zone d'occurrence?	Non
Y a-t-il des fluctuations extrêmes de l'indice de la zone d'occupation?	Non

Nombre d'individus matures (dans chaque population)

,	
Population (nombre d'individus matures)	Incertain – Plusieurs thalles matures sont présents à 4 occurrences, et au moins 1 thalle mature est présent à 9 autres occurrences. On compte donc au moins 27 thalles matures en Nouvelle-Écosse. Il existe probablement d'autres thalles, mais il est peu probable que le nombre soit supérieur à 100.
Total	> 27, mais < 100

Analyse quantitative

La probabilité de disparition de l'espèce de la nature est d'au moins [20 % sur	Aucune analyse effectuée
20 ans ou 5 générations, ou 10 % sur 100 ans].	

Menaces (réelles ou imminentes pour les populations ou les habitats)

Les localités des lacs Misery et Wentworth, dans le comté de Shelburne, pourraient être menacées par l'exploitation forestière si elles ne sont pas protégées en 2015; les localités des lacs Mulgrave et MacPhail, dans le comté de Halifax, sont déjà menacées par cette industrie.

Le *S. peronella* pousse sur des arbres qui ont été endommagés par des processus naturels et, donc, affaiblis. De tels arbres sont menacés par les phénomènes météorologiques violents, dont on prévoit l'augmentation à l'avenir. Toutefois, si les phénomènes météorologiques ne sont pas trop violents, les arbres pourraient être endommagés sans être renversés, ce qui aurait pour effet d'accroître la quantité d'habitat colonisable par le sclérophore givré.

Les pluies acides et les polluants atmosphériques, ainsi que l'acidification du substrat, pourraient représenter une menace pour l'espèce, mais la gravité des répercussions qui en découlent est inconnue pour le moment. L'espèce semble limitée aux érables, dont l'écorce et le bois ont un pH élevé par rapport à d'autres arbres comme le bouleau.

La perte d'habitat causée par l'exploitation forestière pourrait constituer une menace, et l'habitat existant est fragmenté.

Immigration de source externe (immigration de l'extérieur du Canada)

Situation des populations de l'extérieur : NatureServe attribue au S. peronella la cote GNR. L'espèce n'es pas cotée aux États-Unis.	
Une immigration a-t-elle été constatée ou est-elle possible?	Possible, mais peu probable
Des individus immigrants seraient-ils adaptés pour survivre au Canada?	Probablement
Y a-t-il suffisamment d'habitat disponible au Canada pour les individus immigrants?	Oui

La possibilité d'une immigration de populations externes existe-t-elle?	Non

Nature délicate de l'information sur l'espèce

L'information concernant l'espèce est-elle de nature délicate? Non

Historique du statut

Espèce désignée « préoccupante » en mai 2005. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2014.

Statut et justification de la désignation

Statut	Code alphanumérique
Préoccupante	S.O.

Justification de la désignation

Ce minuscule lichen calicioïde est rare dans la majeure partie de son aire de répartition mondiale; au Canada, treize occurrences sont présentes en Nouvelle-Écosse. Ce lichen n'est observé que sur le bois parfait exposé de vieux érables rouges dans des milieux humides ou dans des milieux secs. La principale menace est la perte d'habitat et l'enlèvement des arbres liés à la récolte accrue de bois franc de milieux secs et de bois franc de qualité inférieure de milieux humides pour la production d'énergie utilisant la biomasse, le bois de chauffage et d'autres produits. Une seconde menace est le renversement par le vent de vieux érables causé par le nombre croissant de phénomènes météorologiques extrêmes liés aux changements climatiques.

Applicabilité des critères

Critère A : Ne s'applique pas.

Critère B : Correspond presque au critère de la catégorie « en voie de disparition » B1ab(iii)+2ab(iii), car l'IZO est inférieur à 500 km², mais l'espèce existe à 13 localités. Il y a un déclin inféré de l'habitat fondé sur la perte de vieux érables découlant de l'exploitation forestière et des phénomènes météorologiques violents.

Critère C : Ne s'applique pas.

Critère D : Correspond presque au critère de la catégorie « menacée » D2, (IZO de 60 km², 13 localités), en raison des menaces associées à la récolte de feuillus et à la perte d'arbres hôtes durant les épisodes météorologiques violents.

Critère E : Ne s'applique pas.

Population du Pacifique (unité désignable 2)

Sclerophora peronella
Sclerophore givré – population du Pacifique Frosted Glass-whiskers – Pacific Population

Historique du statut

Espèce étudiée en mai 2005 et classée dans la catégorie « données insuffisantes ». Réexamen et confirmation du statut en novembre 2014.

Preuves (préciser le cas échéant)

Espèce sauvage Changement quant à l'admissibilité, à la taxinomie ou aux unités désignables : oui ☐ non ☒

Aire de répartition	
Changement de la zone d'occurrence :	oui 🗌 non 🛛 inc. 🗌
Changement de l'indice de zone d'occupation (IZO) :	oui ∐ non ⊠ inc. ∐
Changement du nombre de localités* actuelles connues ou inférées :	oui 🗌 non 🗵 inc. 🗌
Nouvelles données importantes issues de relevés :	oui ⊠ non 🗌
Explication:	

La seule occurrence de l'espèce en Colombie-Britannique mentionnée dans le rapport du COSEPAC de 2005 avait été observée sur un peuplier de l'Ouest (*Populous trichocarpa*) dans le bassin de la rivière Skeena. Le site a été revisité au cours de la même année par Trevor Goward, mais ce dernier n'a pas été en mesure de le retrouver. Une autre localité a été trouvée par Toby Spribille, aussi en 2005, à proximité de la rivière Albert (Colombie-Britannique), juste au sud du parc national Kootenay.

D'importantes activités de recherche ont eu lieu depuis 2005, mais aucune autre occurrence du *Sclerophora peronella* n'a été découverte.

Curtis Björk compte 15 000 mentions de lichens dans toute la Colombie-Britannique depuis 2005. Il recherche les lichens calicioïdes, particulièrement ceux du genre *Sclerophora*. Il n'a trouvé le *S. peronella* dans aucun de ses relevés.

Patrick Williston a déployé beaucoup d'efforts pour trouver cette espèce, surtout sur le *Populus trichocarpa*, mais aussi sur l'*Acer glabrum*, l'*Alnus rubra* et le *Betula papyrifera*. Il a recueilli plusieurs centaines de spécimens de lichens calicioïdes (Caliciales) et a documenté bon nombre de nouvelles mentions du *S. amabilis*, et deux nouvelles mentions du *S. nivea*, un proche parent du *S. peronella*. Il a aussi trouvé plusieurs populations de *S. coniophaea*. Ses recherches ont visé la vallée de Kitimat, la vallée de la Skeena, la vallée de la Kispiox, la rivière Bulkley, le bassin du cours supérieur du Fraser (mont Robson), la rivière Athabasca (*S. nivea* – nouveau pour l'Alberta), le parc national Jasper, la rivière Bell Irving et le ruisseau Surprise (dans les environs de Stewart [Colombie-Britannique]).

Toby Spribille a aussi effectué de nombreux relevés de Caliciales en Colombie-Britannique, mais n'a confirmé aucune nouvelle découverte de *S. peronella*. Il a procédé à 278 collectes de Caliciales dans l'ouest du Canada depuis 2005 (Toby Spribille, comm. pers.).

Trevor Goward (comm. pers.) a continué de chercher d'autres occurrences de ce lichen, mais n'en n'a trouvé aucune. Il mentionne que les activités de recherche de cette espèce ont été assez nombreuses jusqu'ici pour modifier le statut « données insuffisantes ». Cependant, on ne dispose pas de données sur la répartition des sites examinés pour le moment, et la niche écologique exacte occupée par l'unité désignable du Pacifique de

ce lichen ne semble pas bien comprise.

Aux États-Unis, le *S. peronella* a été observé peu fréquemment (14 spécimens) sur le bois et l'écorce de vieu*x Quercus garrayana*, sur des terres boisées de basse altitude dans la vallée de la Willamette, en Oregon (Rikkinen, 2003).

Information sur la population	
Changement du nombre d'individus matures :	oui ∐ non ⊠ inc. ∐
Changement de la tendance de la population totale :	oui ∐ non ∐ inc. ⊠
Changement quant à la gravité de la fragmentation de la population :	oui 🗌 non 🛛 inc. 🗌
Changement de la tendance de la superficie et/ou de la qualité de l'habitat :	oui 🗌 non 🛛 inc. 🗌
Nouvelles données importantes issues de relevés :	oui ⊠ non □
Explication : voir ci-dessus pour l'explication des nouvelles données importa	intes issues de relevés.
Menaces	
Changement de la nature ou de la gravité des menaces :	oui ∐ non ⊠ inc. ∐
Explication : aucun changement	
Protection	
Changement dans la protection actuelle :	oui □ non ⊠
Explication : aucun changement	
Immigration de source externe	
Changement quant à l'immigration de source externe constatée :	oui ∐ non ⊠
Explication : aucun changement	
Analyse quantitative	
Changement quant à la probabilité de disparition du pays :	oui □ non ⊠
Détails : aucune analyse effectuée	
Sommaire et autres points à examiner [p. ex. activités de rétablissement]	Aucun autre point connu

^{*} Utiliser la définition de « localité » de l'UICN.

RÉSUMÉ TECHNIQUE 2 – POPULATION DU PACIFIQUE

Sclerophora peronella

Sclérophore givré – population du Pacifique Frosted Glass-whiskers – Pacific Population

Répartition au Canada : Colombie-Britannique

Données démographiques

Durée d'une génération (généralement, âge moyen des parents dans la population; indiquer si une méthode d'estimation de la durée d'une génération autre que celle qui est présentée dans les lignes directrices de l'UICN [2008] est utilisée)	
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] du nombre total d'individus matures?	On ne sait pas
Pourcentage estimé de déclin continu du nombre total d'individus matures sur [cinq ans ou deux générations]	Inconnu
Pourcentage [observé, estimé, inféré ou présumé] de [la réduction ou l'augmentation] du nombre total d'individus matures au cours des [dix dernières années ou trois dernières générations]	
Pourcentage [prévu ou présumé] de [la réduction ou l'augmentation] du nombre total d'individus matures au cours des [dix prochaines années ou trois prochaines générations]	
Pourcentage [observé, estimé, inféré ou présumé] de [la réduction ou l'augmentation] du nombre total d'individus matures au cours de toute période de [dix ans ou trois générations] couvrant une période antérieure et ultérieure	
Est-ce que les causes du déclin sont clairement réversibles et comprises et ont effectivement cessé?	Non
Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre d'individus matures?	Probablement pas

Information sur la répartition

Superficie estimée de la zone d'occurrence	1 000 km entre les occurrences
Indice de la zone d'occupation (IZO) (Fournissez toujours une valeur selon la grille de 2x2).	4 km² – Une certaine incertitude persiste, car une occurrence pourrait avoir disparu
La population totale est-elle très fragmentée?	Possiblement – Les populations de la CB. sont fortement isolées (~1 000 km de distance)
Nombre de localités*	1 – On ignore si une des localités existe toujours
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] de la zone d'occurrence?	Non
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] de l'indice de la zone d'occupation?	Incertain – Une occurrence pourrait avoir disparu

^{*} Voir Définitions et abréviations sur le <u>site Web du COSEPAC</u> et <u>IUCN (2010)</u> pour obtenir davantage d'information sur ce terme.

Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] du nombre de populations?	Incertain – Une occurrence pourrait avoir disparu
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] du nombre de localités?	Incertain – Une occurrence pourrait avoir disparu
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] de [la superficie, l'étendue ou la qualité] de l'habitat?	Oui – II y a eu un déclin continu de la superficie des forêts anciennes en Colombie-Britannique
Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre de populations?	Probablement pas
Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre de localités?	Non
Y a-t-il des fluctuations extrêmes de la zone d'occurrence?	Non
Y a-t-il des fluctuations extrêmes de l'indice de la zone d'occupation?	Non

Nombre d'individus matures (dans chaque population)

Population	Incertain – La population pourrait compter au moins 2 thalles matures
Total	Incertain

Analyse quantitative

La probabilité de disparition de l'espèce de la nature est d'au moins [20 % sur	Aucune analyse
20 ans ou 5 générations, ou 10 % sur 100 ans].	effectuée

Menaces (réelles ou imminentes pour les populations ou les habitats)

L'espèce pourrait être menacée par l'exploitation forestière.

Les pluies acides et les polluants atmosphériques sont aussi des menaces.

La perte d'habitat (forêts anciennes de feuillus) pourrait constituer une menace, en ce sens qu'il y a peu de nouvelles zones à coloniser, et que l'habitat existant est fragmenté et de faible superficie.

Immigration de source externe (immigration de l'extérieur du Canada)

Situation des populations de l'extérieur : NatureServe attribue au <i>S. peronella</i> la cote GNR. L'espèce n'est pas cotée aux États-Unis.			
Une immigration a-t-elle été constatée ou est-elle possible?	Possible, mais peu probable		
Des individus immigrants seraient-ils adaptés pour survivre au Canada?	Probablement		
Y a-t-il suffisamment d'habitat disponible au Canada pour les individus immigrants?	On ne sait pas		
La possibilité d'une immigration de populations externes existe-t-elle?	Non		

Nature délicate de l'information sur l'espèce

L'information concernant l'espèce est-elle de nature délicate?	Non	
--	-----	--

Historique du statut

Espèce étudiée en mai 2005 et classée dans la catégorie « données insuffisantes ». Réexamen et confirmation du statut en novembre 2014.

Statut et justification de la désignation

Statut	Code alphanumérique
Données insuffisantes	S.O.

Justification de la désignation

Ce minuscule lichen calicioïde n'a été observé qu'à deux sites en Colombie-Britannique. L'occurrence dans le bassin de la rivière Skeena n'a pas été retrouvée lorsque le site a été revisité. Une autre occurrence a été signalée par la suite près de la rivière Albert, en Colombie-Britannique, tout juste au sud du parc national Kootenay. Depuis, d'importantes activités de recherche n'ont pas relevé d'autres sites pour ce lichen en Colombie-Britannique. La niche écologique précise occupée par la population du Pacifique de ce lichen n'est pas comprise.

Applicabilité des critères

Critère	Α	Ne	s'aı	oplic	шe	nas
Onicio	/\	110	Ju	philo	uc	pas.

Critère B : Ne s'applique pas.

Critère C : Ne s'applique pas puisque le nombre d'individus est inconnu.

Criterion D (très petite population totale ou répartition restreinte) : Correspond possiblement au critère D2 (< 5 localités).

Critère E (analyse quantitative) : Ne s'applique pas.

Remerciements et experts contactés

Les personnes suivantes ont fourni des renseignements et des commentaires en appui au présent sommaire du statut de l'espèce :

Frances Anderson, Research Associate, Nova Scotia Museum of Natural History (Nouvelle-Écosse):

Curtis Björk, Research Associate, University of Idaho, Botany Consultant;

Trevor Goward, Curator of Lichens, UBC, et Enlichened Consulting Ltd.;

Tom Neily, chercheur, Mersey Tobeatic Research Institute, comté de Queens (Nouvelle-Écosse);

Stephen Clayden, New Brunswick Museum, Saint John (Nouveau-Brunswick);

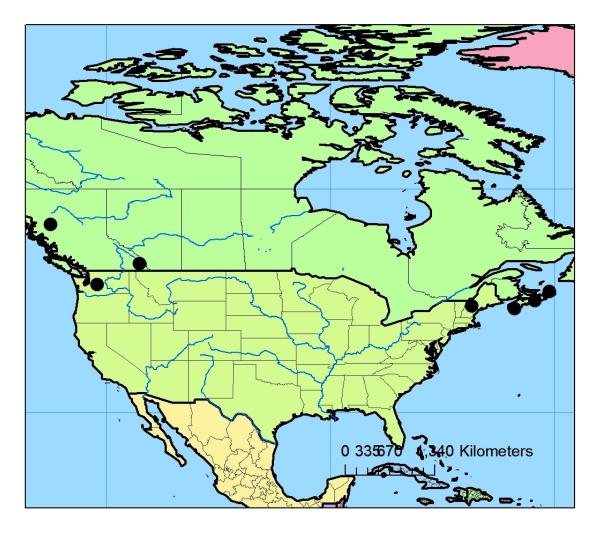
Steven Selva, Professor of Biology and Environmental Studies, University of Maine at Fort Kent:

Toby Spribille, chercheur postdoctoral, University of Montana et université de Graz (Autriche);

Patrick Willison, Smithers (Colombie-Britannique).

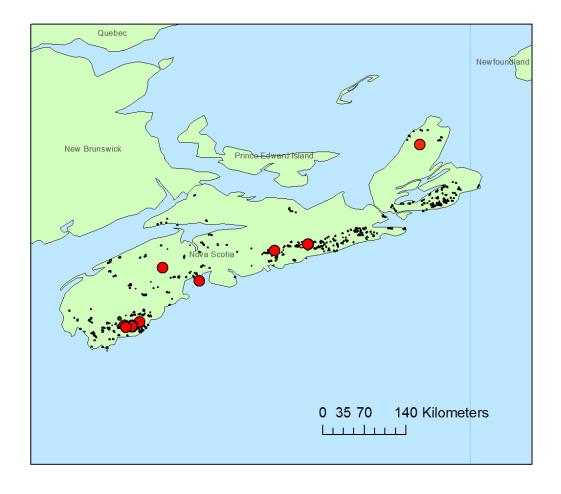
Sources d'information

- Environment Canada. 2011. Management Plan for the Frosted Glass-whiskers (*Sclerophora peronella*), Nova Scotia Population, in Canada. *Species at Risk Act* Management Plan Series. Environment Canada, Ottawa. iii + 11 pp. www.sararegistry.gc.ca and http://publications.gc.ca/collections/collection_2011/ec/En3-5-18-2011-eng.pdf. (Également disponible en français: Environnement Canada. 2011. Plan de gestion du sclérophore givré (*Sclerophora peronella*), population de la Nouvelle-Écosse, au Canada. Série de Plans de gestion de la *Loi sur les espèces en péril*. Environnement Canada, Ottawa. iii + 12 p. www.registrelep.gc.ca/ et http://publications.gc.ca/collections/collection_2011/ec/En3-5-18-2011-fra.pdf).
- COSEWIC. 2005. COSEWIC assessment and status report on the Frosted glass-whiskers *Sclerophora peronella* in Canada. Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada. Ottawa. vi + 28 pp. (http://www.sararegistry.gc.ca/sar/assessment/status_e.cfm). (Également disponible en français: COSEPAC. 2005. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur le sclérophore givré (*Sclerophora peronella*) au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. vi + 31 p. http://www.sararegistry.gc.ca/sar/assessment/status_f.cfm)
- Erskine, B. 2013. NSP biomass site aims for 4% of power needs in N.S. Chronicle Herald, July 3rd, B2.
- Rikkinen, J. 2003. Calicioid lichens and fungi in the forests and woodlandsof western Oregon. Acta Botanica Fennica 175: 1–41.



Veuillez voir la traduction française ci-dessous : Kilometers = kilomètres

Figure 1. Répartition du Sclerophora peronella en Amérique du Nord, indiquée par les points.



Veuillez voir la traduction française ci-dessous :

Quebec = Québec
Newfoundland = Terre-Neuve
New Brunswick = Nouveau-Brunswick
Price Edward Island = Île-du-Prince-Édouard
Nova Scotia = Nouvelle-Écosse
Kilometers = kilomètres

Figure 2 Occurrences du Sclerophora peronella en Nouvelle-Écosse, au Canada. Les points rouges indiquent les occurrences connues, et les points noirs indiquent les zones qui ont fait l'objet de recherches infructueuses.



Veuillez voir la traduction française ci-dessous :

British Columbia = Colombie-Britannique Kilometers = kilomètres Northwest Territories = Territoires du Nord-Ouest Yukon Territories = Territoires du Yukon

Figure 3 Occurrences du Sclerophora peronella en Colombie-Britannique. Le point rouge indique l'occurrence à la rivière Albert, juste au sud du parc national Kootenay, qui est encore probablement existante. Le cercle avec une croix indique l'occurrence du bassin de la Skeena, qui pourrait avoir disparu, puisqu'elle n'a pas été trouvée lorsque le site a été revisité.

Tableau 1. Liste des occurrences de la population de la Nouvelle-Écosse du *Sclerophora peronella*

Comté de la Nouvelle-Écosse	Occurrence
Shelburne	Lac Misery
	Lac Wentworth
	Chutes Jordon
	Lac Veitchs
	Lac Whites
Queens	Lac Wilkins
Lunenburg	Franey Corner
	Anse Deep
Halifax	Rivière Moose
	Lac MacPhail
	Lac Mulgrave
Inverness	Mont Sugarloaf
	Rivière Margaree

Remarque: Un site est un endroit où le lichen est trouvé, et dont la position est notée d'après des données de positionnement GPS. Lorsque deux sites sont situés à moins de 1 km l'un de l'autre, ils forment une seule occurrence. De même, lorsque des sites sont séparés par une distance de plus de 1 km, ils sont considérés comme des occurrences distinctes. Les occurrences touchées par la ou les mêmes menaces graves sont considérées comme faisant partie de la même localité (selon la définition de l'UINC de ce terme, adoptée par le COSEPAC).



HISTORIQUE DU COSEPAC

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) a été créé en 1977, à la suite d'une recommandation faite en 1976 lors de la Conférence fédérale-provinciale sur la faune. Le Comité a été créé pour satisfaire au besoin d'une classification nationale des espèces sauvages en péril qui soit unique et officielle et qui repose sur un fondement scientifique solide. En 1978, le COSEPAC (alors appelé Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada) désignait ses premières espèces et produisait sa première liste des espèces en péril au Canada. En vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) promulguée le 5 juin 2003, le COSEPAC est un comité consultatif qui doit faire en sorte que les espèces continuent d'être évaluées selon un processus scientifique rigoureux et indépendant.

MANDAT DU COSEPAC

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) évalue la situation, au niveau national, des espèces, des sousespèces, des variétés ou d'autres unités désignables qui sont considérées comme étant en péril au Canada. Les désignations peuvent être attribuées aux espèces indigènes comprises dans les groupes taxinomiques suivants : mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens, poissons, arthropodes, mollusques, plantes vasculaires, mousses et lichens.

COMPOSITION DU COSEPAC

Le COSEPAC est composé de membres de chacun des organismes responsables des espèces sauvages des gouvernements provinciaux et territoriaux, de quatre organismes fédéraux (le Service canadien de la faune, l'Agence Parcs Canada, le ministère des Pêches et des Océans et le Partenariat fédéral d'information sur la biodiversité, lequel est présidé par le Musée canadien de la nature), de trois membres scientifiques non gouvernementaux et des coprésidents des sous-comités de spécialistes des espèces et du sous-comité des connaissances traditionnelles autochtones. Le Comité se réunit au moins une fois par année pour étudier les rapports de situation des espèces candidates.

DÉFINITIONS (2014)

Espèce sauvage Espèce, sous-espèce, variété ou population géographiquement ou génétiquement distincte d'animal, de

plante ou d'un autre organisme d'origine sauvage (sauf une bactérie ou un virus) qui est soit indigène du Canada ou qui s'est propagée au Canada sans intervention humaine et y est présente depuis au

moins cinquante ans.

Disparue (D) Espèce sauvage qui n'existe plus.

Disparue du pays (DP) Espèce sauvage qui n'existe plus à l'état sauvage au Canada, mais qui est présente ailleurs.

En voie de disparition (VD)* Espèce sauvage exposée à une disparition de la planète ou à une disparition du pays imminente.

Menacée (M) Espèce sauvage susceptible de devenir en voie de disparition si les facteurs limitants ne sont

pas renversés.

Préoccupante (P)** Espèce sauvage qui peut devenir une espèce menacée ou en voie de disparition en raison de l'effet

cumulatif de ses caractéristiques biologiques et des menaces reconnues qui pèsent sur elle.

Non en péril (NEP)*** Espèce sauvage qui a été évaluée et jugée comme ne risquant pas de disparaître étant donné

les circonstances actuelles.

Données insuffisantes (DI)**** Une catégorie qui s'applique lorsque l'information disponible est insuffisante (a) pour déterminer

l'admissibilité d'une espèce à l'évaluation ou (b) pour permettre une évaluation du risque de disparition

de l'espèce.

- * Appelée « espèce disparue du Canada » jusqu'en 2003.
- ** Appelée « espèce en danger de disparition » jusqu'en 2000.
- *** Appelée « espèce rare » jusqu'en 1990, puis « espèce vulnérable » de 1990 à 1999.
- **** Autrefois « aucune catégorie » ou « aucune désignation nécessaire ».
- ***** Catégorie « DSIDD » (données insuffisantes pour donner une désignation) jusqu'en 1994, puis « indéterminé » de 1994 à 1999. Définition de la catégorie (DI) révisée en 2006.



Environnement Canada Environment Canada

Service canadien de la faune Canadian Wildlife

Canada

Le Service canadien de la faune d'Environnement Canada assure un appui administratif et financier complet au Secrétariat du COSEPAC.